

■ **Fondation culturelle et sociale de La Chaux**, à La Chaux (Cossonay), CH-550-1040336-3, soutien et financement d'activités et de dépenses culturelles (FOSC du 31.07.2007, p. 14/4049712). Boffa Thérèse n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Odermatt Mary-Line, qui n'est plus membre du conseil, continue à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Magnenat Mary-José et Chanson Jacques engagent la fondation par leur signature collective à deux. Nouveaux membres du conseil sans signature: De Bruyne Patrick, de Belgique, à La Chaux (Cossonay), et Rossy Philippe, de et à La Chaux (Cossonay).

Registre journalier no 8395 du 08.07.2008
(04572428 / CH-550.1.040.336-3)